



# MAIRIE DE NOTRE-DAME-DE-LA-MER

1 PLACE DE LA MAIRIE

78270 NOTRE-DAME-DE-LA-MER

Mesdames, Messieurs, chers habitants,

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, vous résidez dans la commune nouvelle Notre-Dame-de-la-Mer, issue de la fusion des communes de Jeufosse et Port-Villez.

C'est la suite logique du travail commun entre nos deux communes qui date de plusieurs décennies et qui a débuté par le fonctionnement de l'école puisque depuis 1968, les enfants de Port-Villez sont scolarisés à Jeufosse.

Cette fusion des communes est née de la volonté des élus des deux conseils municipaux, conscients que nos deux villages étaient intimement liés et qui veulent, ensemble, mettre en œuvre des projets pour le bien être des habitants en leur offrant plus de services publics.

Lors du 1<sup>er</sup> conseil municipal de la commune de Notre-Dame-de-la-Mer, mes collègues m'ont élue maire à l'unanimité. Je tiens à les remercier tous de leur confiance. Je remercie particulièrement Michel Chevallier pour sa participation active dans cette fusion.

Le travail des deux conseils municipaux a permis de mettre en place une programmation pour la fin du mandat, dont voici quelques projets, et dont certains sont déjà en cours de réalisation ou à l'étude :

- La voie douce entre la Mairie et la Haie de Béranville
- L'enfouissement de réseaux de la place du 11 novembre (salle des fêtes) jusqu'au chemin des grandes bruyères
- La sécurisation de la RD 915 (Jeufosse Village) et de la RD 89
- L'aménagement de la Mairie déléguée de Port-Villez
- La rénovation de l'église de Port-Villez
- La réfection du Chemin du Moulin au Grand Val

Le développement de la fibre optique est engagé et une réunion publique est prévue par TDF dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2019 afin de répondre à vos questions et vous informer de la liste des opérateurs auxquels vous pourrez être raccordés.

Je vous rappelle que la commune dispose d'un groupe scolaire et d'un accueil périscolaire qui proposent de nombreux services de qualité aux familles.

La bibliothèque municipale qui remporte un vif succès auprès des habitants s'est modernisée grâce à la mise en réseau des 7 bibliothèques de la CCPIF. Vous pouvez désormais accéder à plus de 60000 ouvrages en vous connectant sur le site de Lire en Boucles <https://lireenboucles.biblixnet.net/>

Un nouveau site internet, plus interactif, a également vu le jour avec l'arrivée de la nouvelle commune :

[www.notre-dame-de-la-mer.fr](http://www.notre-dame-de-la-mer.fr)

Il est accessible désormais à partir de vos ordinateurs, de vos tablettes et de vos smartphones. N'hésitez pas à le consulter.

Tous ces projets ne pourraient pas être mis en place sans mes collègues élus, les employés municipaux, les associations ou encore de tous ceux qui, de près ou de loin, participent à la vie communale. Je les en remercie.

L'équipe municipale et moi-même sommes heureux de vous faire découvrir le 1<sup>er</sup> journal de Notre-Dame-de-la-Mer. N'hésitez pas à nous faire part de vos idées.

Je vous souhaite à tous une très bonne année 2019, en espérant qu'elle vous apporte santé, joie et bonheur.

*Restant à votre écoute, bien à vous.*

Arlette HUAN,  
Maire de Notre-Dame-de-la-Mer

# LE CONSEIL MUNICIPAL ET SES COMMISSIONS

## Le conseil municipal

Maire de Notre-Dame-de-la-Mer	Arlette HUAN
Maire délégué	Michel CHEVALLIER
1 <sup>er</sup> Adjoint	Jean-Luc MAILLOC
2 <sup>ème</sup> Adjoint	Jacques MARY
3 <sup>ème</sup> Adjoint	Francis LEFEBVRE
4 <sup>ème</sup> Adjoint	Alban BODEVIN



## Les conseillers

Alain BERRY, Bruno BOUVERY, Thomas BREBION, Laure BROECKX, Roselyne DELAFOSSE, Micheline DUMBOVSKI, Dominique FILLOT, Bernard GABET, Joseph GARDIE, Jean-Claude HUAN, Dominique JOLIVEL, Jean-François LOPEZ, Luc VERDURE, Luc VIGNERON, Thierry WURTZ

### COMMISSION DES FINANCES, composée de 21 membres :

Arlette HUAN, Michel CHEVALLIER, Jean-Luc MAILLOC, Jacques MARY, Francis LEFEBVRE, Alban BODEVIN, Alain BERRY, Bruno BOUVERY, Thomas BREBION, Laure BROECKX, Roselyne DELAFOSSE, Micheline DUMBOVSKI, Dominique FILLOT, Bernard GABET, Joseph GARDIE, Jean-Claude HUAN, Dominique JOLIVEL, Jean-François LOPEZ, Luc VERDURE, Luc VIGNERON, Thierry WURTZ.

### COMMISSION DES TRAVAUX, composée de 12 membres :

Arlette HUAN, Michel CHEVALLIER, Jean-Luc MAILLOC, Jacques MARY, Francis LEFEBVRE, Alban BODEVIN, Alain BERRY, Thomas BREBION, Dominique FILLOT, Jean-Claude HUAN, Luc VIGNERON, Thierry WURTZ,

### COMMISSION DES AFFAIRES SCOLAIRES, composée de 7 membres :

Arlette HUAN, Michel CHEVALLIER, Jean-Luc MAILLOC, Francis LEFEBVRE, Thomas BREBION, Laure BROECKX, Bernard GABET (1 voix contre : Jean-Luc MAILLOC)

### COMMISSION CULTURE, SPORT, LOISIRS ET COMMUNICATION, composée de 8 membres :

Arlette HUAN, Jean-Luc MAILLOC, Jacques MARY, Francis LEFEBVRE, Alain BERRY, Laure BROECKX, Jean-François LOPEZ, Luc VIGNERON

### COMMISSION POUR LE FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE ET MAISONS FLEURIES, composée de 6 membres :

Arlette HUAN, Jacques MARY, Alain BERRY, Laure BROECKX, Micheline DUMBOVSKI, Joseph GARDIE

### COMMISSION POUR LES LISTES ELECTORALES, composée comme suit :

- Président : Dominique FILLOT Titulaire et Luc VERDURE suppléant
- Délégué du Tribunal : titulaire : Daniel ANGOT – suppléant : Martial RIQUE
- Délégué de l'administration : titulaire : Danielle HAYNES – suppléant : Didier BREBION

### CORRESPONDANCE DEFENSE :

- 1 Titulaire : Jean-François LOPEZ
- 1 Suppléant : Thierry WURTZ

### COMMISSION D'ACTION SOCIALE, composée comme suit :

#### Pour le conseil

Arlette HUAN, Michel CHEVALLIER, Jacques MARY, Francis LEFEBVRE, Roselyne DELAFOSSE, Micheline DUMBOVSKI, Dominique FILLOT, Jean-Claude HUAN, Luc VERDURE

#### Membres extérieurs

Margaret BEDINA, Louise DETOURNAY, Dominique GEORGE, Yvette HIMONT, Colette INDERGAND, Annick MAILLOC, Henriette MOJRANO, Martine QUEVA, Mauricette SOULARD

# ADRESSES

Suite à la fusion, veuillez trouver ci-dessous des exemples d'adresses postales en fonction de votre hameau

## Exemples pour Jeufosse

- Chemin de la vallée  
La Haie de Béranville  
78270 Notre-Dame-de-la-Mer
- Rue du sentier  
Les coutumes  
78270 Notre-Dame-de-la-Mer
- Rue de Bréval  
Les coursières  
78270 Notre-Dame-de-la-Mer
- Rue de la mare St Augustin  
Les graviers  
78270 Notre-Dame-de-la-Mer
- Rue de Vernon  
78270 Notre-Dame-de-la-Mer
- Route de Rouen  
Jeufosse  
78270 Notre-Dame-de-la-Mer

## Exemples pour Port-Villez

- Chemin du moulin  
Le grand val  
78270 Notre-Dame-de-la-Mer
- RD 915  
Port-Villez  
78270 Notre-Dame-de-la-Mer
- Allée des châtaigniers  
Le chêne Godon  
78270 Notre-Dame-de-la-Mer
- Route du chêne Monsieur  
78270 Notre-Dame-de-la-Mer



## **Pour joindre la Mairie**

**1 Place de la Mairie, 78270 Notre-Dame-de-la-Mer**

[www.notre-dame-de-la-mer.fr](http://www.notre-dame-de-la-mer.fr)

- Secrétaire de Mairie  
Mme Grelaud Valérie  
01.30.93.06.16  
[secretariat@ndlm78.fr](mailto:secretariat@ndlm78.fr)
- Périscolaire et bibliothèque  
Mme Siegfried Marie-Claire  
01.30.93.06.16 ou 06.83.39.25.76  
[media@ndlm78.fr](mailto:media@ndlm78.fr)
- Agent administratif, Mme Menard Cécilia

## Les horaires d'ouverture du secrétariat

Mardi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Mercredi de 10h à 12h

Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 19h

La mairie est fermée les lundis et vendredis.

## Les horaires d'ouverture de la bibliothèque

Lundi, Mardi et Vendredi de 14h30 à 18h

Mercredi de 10h à 12h

Jeudi de 14h30 à 19h

La mairie vous reçoit les lundis et les vendredis uniquement sur rendez-vous.

La mairie et la bibliothèque sont fermées les mercredis après-midis.

Les élus de la Mairie déléguée de Port-Villez tiennent une permanence  
les samedis matins de 11h00 à 12h00

## TAUX DE FISCALITE RETENUS POUR LA COMMUNE DE NOTRE-DAME-DE-LA-MER

### Hypothèse 3 : lissage des taux de fiscalité sur six ans

Dans l'hypothèse où la durée d'intégration des taux serait fixée à 6 ans, les taux appliqués la première année où la commune nouvelle prend effet fiscalement seraient les suivants :

	Bases nettes TH harmonisées 2018	Taux TH harmonisé	Taux cible	Ecart	Coefficient d'ajustement	Taux ajusté	Taux TH à retenir	Produit TH
JEUFOSSE	945 040	4,72	4,03	-0,69	0,09357	4,6214	4,62	43 707
PORT VILLEZ	619 777	2,99	4,03	1,04	0,14957	3 1386	3,14	19 481
								63 168

L'incidence sur la cotisation TH des contribuables – pour la première année – est résumée dans le tableau suivant :

	Variation des montants de cotisation de TH (en €) (part communale)			
	Sans personne à charge	1 personne à charge	2 personnes à charge	3 personnes à charge
JEUFOSSE	- 5	- 5	- 5	- 4
PORT VILLEZ	+ 10	+ 9	+ 10	+ 9

### – Incidence en matière de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)

Dans l'hypothèse où la durée d'intégration des taux serait fixée à 6 ans, les taux appliqués la première année où la commune nouvelle prend effet fiscalement seraient les suivants :

	Bases communales TFB 2018	Taux TFB de référence	Taux cible	Ecart	Coefficient d'ajustement	Taux ajusté	Taux TFB à retenir	Produit TFB
JEUFOSSE	1 432 979	6,37	6,34	-0,030	- 0,0043	6,3657	6,37	94 486
PORT VILLEZ	362 605	6,50	6,34	-0,1600	-0,0229	6,4771	6,48	23 497
								117 983

Logiquement eu égard aux écarts de taux faibles, les contribuables des deux collectivités verront leur cotisation stable ou très légèrement baisser.

### – Incidence en matière de taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB)

Dans l'hypothèse où la durée d'intégration des taux serait fixée à 6 ans, les taux appliqués la première année où la commune nouvelle prend effet fiscalement seraient les suivants :

	Bases communales TFPNB 2018	Taux TFPNB de référence	Taux cible	Ecart	Coefficient d'ajustement	Taux ajusté	Taux TFPNB à retenir	Produit TFPNB
JEUFOSSE	14 902	23,28	23,94	0,6600	0,0943	23 3743	23,37	3 483
PORT VILLEZ	6 980	25,69	23,94	- 4,75	- 0,6786	28 0114	28,01	1 955
								5 438

L'incidence sur la cotisation des contribuables – en prenant une base forfaitaire de 1 000 euros est la suivante :

	Écart en euros sur la part communale
JEUFOSSE	1
PORT VILLEZ	- 7